

29/06/2020

L'immigration aujourd'hui : les données essentielles du débat.

Partie 2 : les stocks

L'essentiel :

- Il y a actuellement 4,8 millions d'étrangers en France soit 7,2% de la population ;
- Environ 1 personne sur 10 en France est immigrée, c'est-à-dire née étrangère à l'étranger, ce qui représente 6,5 millions de personnes et les deux-tiers d'entre elles ne sont pas originaires d'Europe ;
- Plus d'une personne sur 10 en France est descendant d'immigré, c'est-à-dire ayant au moins un parent immigré, ce qui représente 7,5 millions de personnes ;
- En considérant l'origine immigrée jusqu'aux grands parents, près d'un tiers de la population des moins de 60 ans était d'origine immigrée en 2011 selon les calculs de la démographe Michèle Tribalat ;
- Le nombre d'immigrés a fortement augmenté depuis la Seconde guerre mondiale et notamment depuis 2000 : il a été multiplié par plus de 3 (soit +226% en effectif) depuis 1946 et en 20 ans, de 1999 à 2018, le nombre d'immigrés a augmenté de 48%.

Pour comprendre le phénomène migratoire de façon exhaustive, il est nécessaire d'avoir à l'esprit les flux annuels, mais également les stocks, c'est-à-dire le nombre et la part actuels de personnes immigrées ou descendant d'immigrés dans la population totale. Logiquement, le stock actuel d'immigrés correspond à une somme de flux passés et celui des descendants d'immigrés en découle indirectement.

Rappelons tout d'abord trois définitions essentielles, celles *d'étranger* et *d'immigré*, pour bien comprendre la distinction, ainsi que celle de *descendant d'immigré* :

- Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger, qui habite en France. Un immigré peut donc demeurer étranger ou ensuite avoir acquis la nationalité française ;
- Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité sont considérées en France comme françaises ;
- Un descendant d'immigré est une personne née et résidant en France ayant au moins un parent immigré.

Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger, et réciproquement un étranger n'est pas forcément un immigré car il peut être né en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition.

1. Actuellement en France, environ 10% de la population serait immigrée

D'après les données de l'INSEE et du recensement de la population, en 2016, il y avait en France :

- 66,6 millions de personnes en 2016
- 2,992 millions d'immigrés d'Afrique, soit 4,5% de la population
- 940 000 immigrés d'Asie, soit 1,41% de la population
- 388 000 immigrés d'Amérique ou d'Océanie, soit 0,58 % de la population
- un total de 4,32 millions d'immigrés non originaires de l'Europe soit 6,5% de la population
- un total de 6,5 millions d'immigrés, soit 9,7% de la population

Cela signifie donc qu'environ **1 personne sur 10 en France est née étrangère à l'étranger.**

Source : INSEE, recensements de la population et estimations de population 2018

2. Actuellement en France, les descendants directs d'immigrés représenteraient 11,2% de la population

D'après les données de l'INSEE, en 2018, il y avait en France :

- 3,305 millions de descendants directs d'immigrés d'Afrique, soit 5% de la population
- 722 000 descendants directs d'immigrés d'Asie, soit 1,1% de la population
- 310 000 descendants directs d'immigrés d'Amérique, soit 0,5% de la population

- un total de 4,337 millions de descendants directs d'immigrés extra-européens soit 6,5% de la population
- un total de 7,5 millions de descendants d'immigrés, soit 11,2% de la population.

Cela signifie que **plus d'une personne sur dix en France** est née française en France et a au moins un parent immigré. La moitié de ces descendants d'immigrés sont nés en France de deux parents immigrés.

Source : INSEE, enquête Emploi 2018

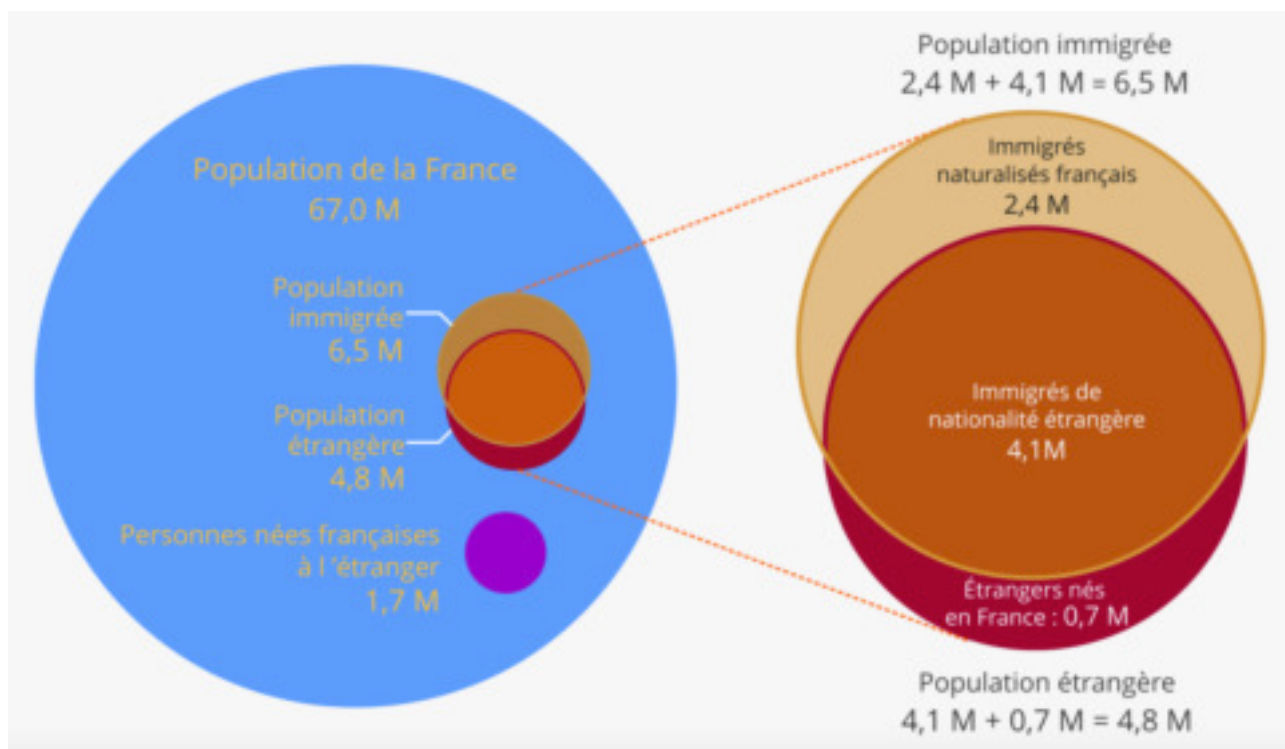
3. On compte également 4,8 millions d'étrangers en France, la majorité d'entre eux étant immigrée

Ajoutons également les chiffres du nombre d'étrangers en France, pour compléter la photographie actuelle du nombre de Français ayant une ascendance étrangère.

La population étrangère en France représente actuellement **4,8 millions de personnes**, soit 7,2% de la population. Parmi cette population étrangère, on trouve :

- 4,1 millions d'immigrés de nationalité étrangère (comptabilisés dans la partie 1)
- 0,7 million d'étrangers nés en France

Pour bien comprendre, voici un schéma qui récapitule le nombre d'immigrés et d'étrangers en France, en mettant en lumière les différents statuts :



Source : Insee, estimations de population 2018

4. Ainsi, au total, plus d'1 personne sur 5 en France aurait une ascendance étrangère

En agrégeant les chiffres précédents, on aboutit à : 6,5 millions d'immigrés en 2018, soit 9,7% de la population, et 7,5 millions de descendants directs d'immigrés, soit 11,2% de la population. En tout, on obtient ainsi 14 millions de personnes, soit **21% de la population**.

Si l'on exclut les immigrés d'origine européenne, on obtient alors un total de 8,657 millions d'immigrés ou de descendants directs d'immigrés extra-européens, soit 13% de la population.

Cela signifie qu'en France, plus d'une personne sur 5 est soit née étrangère à l'étranger, soit fils ou fille d'une personne née étrangère à l'étranger.

Notons qu'il est très probable que ces chiffres aient légèrement augmenté, et qu'ils ne prennent en compte que la première génération de descendants d'immigrés.

La démographe Michèle Tribalat aboutit à des chiffres très similaires. Dans son article "*L'entrée progressive et inachevée des statistiques ethniques dans la statistique publique française*" (2017), elle calcule qu'en 2015, avec 13,2 millions de personnes, la population d'origine étrangère (sur deux générations) représente **20,5% de la population** de France métropolitaine (contre 16,1% seulement en 1986).

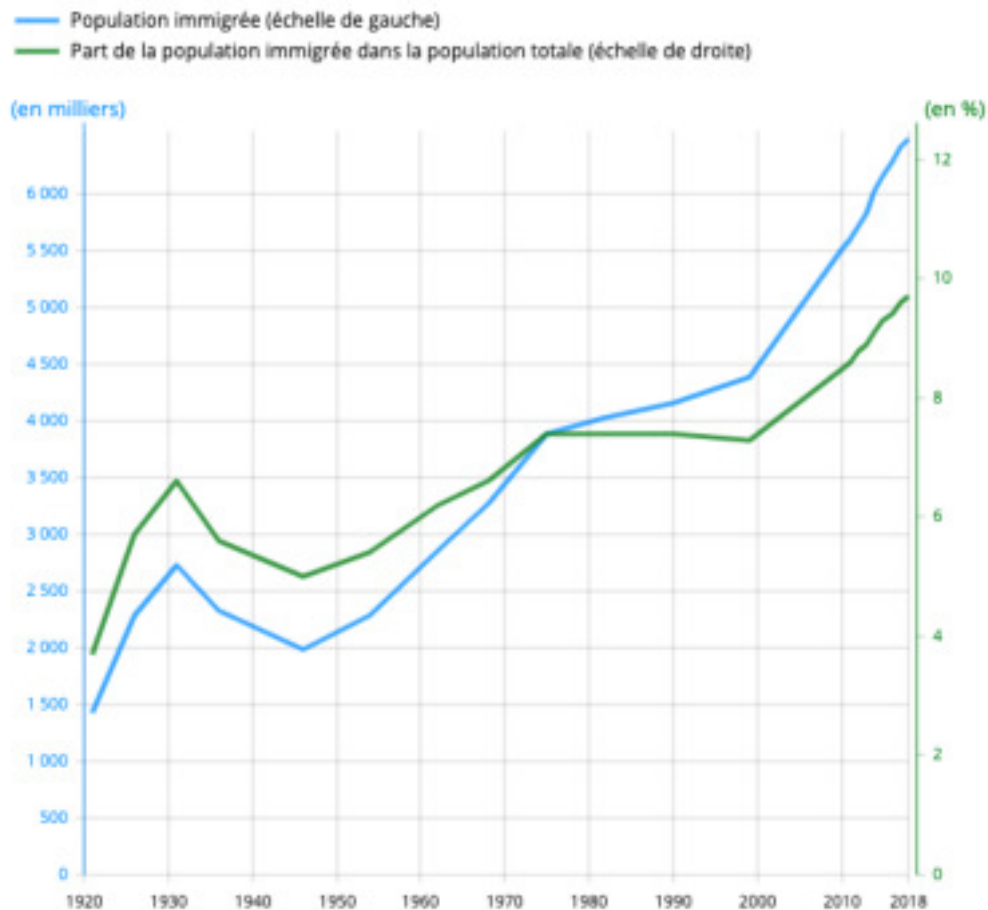
5. En 75 ans, le nombre d'immigrés en France a augmenté de 226%

Il est également intéressant d'étudier l'évolution du nombre d'immigrés et d'étrangers en France au XXe siècle, en comparant les "stocks" actuels avec les stocks des périodes antérieures, par exemple après la seconde guerre mondiale ou au début des années 2000.

On note une augmentation très nette du nombre d'immigrés (à la fois en effectif et en pourcentage), et dans une moindre mesure d'étrangers, en France depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale :

- En 1946, il y avait environ 2 millions d'immigrés en France, soit 5% de la population. Il y avait également 1,75 millions d'étrangers, soit 4,4% de la population.
- En 2000, il y avait environ 4,4 millions d'immigrés en France, soit 7,3% de la population. On comptait également 3,33 millions d'étrangers en France, représentant 5,5% de la population.

Ainsi, le nombre d'immigrés en France a été **multiplié par plus de 3** (soit +226% en effectif) depuis 1946. En 20 ans, **de 1999 à 2018, le nombre d'immigrés a augmenté de 48%** en effectifs, représentant une augmentation de 33% en proportion de la population.



Source : INSEE, "Immigrés, étrangers, Edition 2019" (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212>)

6. En étendant le calcul à 3 générations, Michèle Tribalat estime que près d'une personne sur 3 parmi les moins de 60 ans a une origine étrangère

On peut obtenir un résultat encore plus précis en prenant en compte l'immigration sur 3 générations. C'est ce qu'a fait la démographe Michèle Tribalat à plusieurs reprises, notamment dans son article "*Une estimation de la population d'origine étrangère en France en 1999*" de 2004. Selon elle, en 1999, la population résidant en France d'origine étrangère ou partiellement étrangère (immigrés ou nés en France ayant au moins un parent ou un grand-parent immigré) représentait au minimum 13,5 millions de personnes. Elle estimait donc que sur 3 générations, **la population d'origine immigrée représentait 22,5% de la population en 1999.**

Michèle Tribalat a actualisé son étude en 2011 dans son article "*Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 2011*". Cette fois, en se restreignant pour des raisons techniques aux moins de 60 ans, elle estime que la population d'origine étrangère sur 3 générations est de 14,4 millions, soit **environ 30% de la population** (parmi les moins de 60 ans). Ce chiffre est particulièrement pertinent car les moins de 60 ans représente le reflet de la démographie française dans les années à venir.

Source : "*Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 2011*", Michèle Tribalat (2015)

Pour aller plus loin :

- Michèle TRIBALAT, *Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 2011*, Espace Populations Sociétés, 2015 (1-2) (<https://journals.openedition.org/eps/6073>)